

Mérites du sieur Cornic, qualités de son bateau

Le 11 février 1767- Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/18

Poivre réclame des bateaux pour les besoins de la colonie, en particulier pour la traite à Madagascar. Il avait déjà entretenu le ministre à ce sujet le 30 janvier, tout comme il avait parlé de Cornic. Il vante ici les qualités de son bateau, mais surtout ses mérites personnels.

=====

A Lorient le 11 février 1767

Monseigneur,

Plus je réfléchis à nos besoins pour remplir les vues que vous avez sur l'Isle de France, plus je m'aperçois que les trois petits bâtiments que vous nous avez destinés pour le service des îles nous seront absolument nécessaires. Par toutes les informations que je suis à portée de prendre ici mieux qu'ailleurs sur l'état actuel de la traite à Madagascar, je vois que je serai obligé de faire un entrepôt de bœufs au Fort Dauphin qui est à la pointe méridionale de Madagascar. Pour faire cet entrepôt il faudra que j'aie au moins deux petits bâtiments qui aillent tout le long de la côte orientale et occidentale de cette grande île, traiter des bœufs et les transporter d'abord au Fort Dauphin. Ce sera là qu'il conviendra de faire les salaisons parce que c'est le lieu le plus sain et le plus frais de Madagascar. Les flûtes du Roi iront et viendront sans cesse à cet entrepôt, et reviendront beaucoup plus vite à l'Isle de France que si elles partaient des autres ports de cette île, parce que pour venir de Madagascar à l'Isle de France, il faut nécessairement s'élever dans le Sud. On a un grand avantage pour un transport de bestiaux d'abrèger de quelques jours la durée du voyage.

J'ai eu l'honneur de vous faire proposer par M. Cornic un petit bâtiment qui lui appartient et qui a été construit exprès pour le transport des bœufs à Cayenne. Ce vaisseau serait admirable pour aller de côte en côte ramasser des bestiaux et les transporter dans l'entrepôt. Vous avez eu la bonté de donner ordre qu'on fit la visite et l'estimation de ce bâtiment, mais je vous prie d'observer, Monseigneur, que lorsque M. Cornic, à ma sollicitation, vous a offert son bâtiment, il espérait de votre bonté que vous voudriez bien lui en laisser le commandement, sans quoi il ne voudrait pas se dessaisir du seul moyen qui lui reste pour s'entretenir dans son métier qu'il aime singulièrement.

J'espère que lorsque vous verrez le service du Roi et le bien public s'accorder avec les prétentions d'un jeune marin plein de zèle et d'ardeur, pour le distinguer, vous voudrez bien les concilier. Ce jeune marin jouit de la réputation d'un excellent homme de mer ; il connaît toutes les qualités de son bâtiment, il s'est distingué dans la course, il parle anglais comme un Anglais même, et il y a telles circonstances où ce peut être un grand avantage pour le service. Il y a longtemps qu'on a promis à son frère, pour lui, le grade de lieutenant de frégate, et s'il entre dans vos vues de n'employer que des officiers du Roi sur les bâtiments que vous destinez au service de nos colonies, il le fera dès que vous le voudrez. Un bienfait aussi distingué augmenterait certainement son zèle.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

A Lorient, le 11 février 1767

* * *